

BULLETIN D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION

FACE AU CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



SE LAVER TRÈS RÉGULIÈREMENT
LES MAINS AVEC DU SAVON
ET/OU DE DÉSINFECTANT



TOUSSER OU ÉTERNUER
DANS UN MOUCHOIR JETABLE



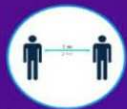
TOUSSER OU ÉTERNUER
DANS SON COUDE



ÉVITEZ TOUT CONTACT DIRECT
AVEC DES PERSONNES SAINES
OU AVEC DES MALADES



PORTER UN MASQUE DE
PROTECTION
SI VOUS ÊTES MALADE



RESPECTER UNE DISTANCE DE
SÉCURITÉ DE 1 MÈTRE

Spécial **LE MEDIUM**

www.lemedium.info

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0396 du 11 au 15 Juin 2020- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE :

Agbéyomé Kodjo est perdu

P.2



Gabriel Messan
Agbéyomé KODJO

DOSSIER FUCEC / COOPEC

SOLIDARITÉ :

L'ADIMCT ne veut plus se taire

P.3



André Messan Afanvi, président de l'ADIMCT

TOGOCOM/ NOTE D'INFORMATION :

La personne humaine est-elle la plus précieuse des richesses à TOGOCOM?

P.9



Paulin Alazard, DG de TOGOCOM

COVID-19 / ALLÈGEMENT DES
MESURES CONTRAIGNANTES :

Libre circulation des personnes partout au Togo

P.8



Des usagers de la route

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Ciel peu nuageux
26°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
31°C

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



BANK OF AFRICA
BACE GROUP

ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



EDITO
Rechercher la vérité

Dans notre monde aujourd'hui, il existe toute une floraison d'assertions dites abusivement "vérités".

Presque tout le monde a sa vérité et s'empêche ainsi de rechercher la vérité. Avoir comme objet la recherche de la vérité, c'est justement se mettre sur cette voie d'humilité et de prise de conscience que nous ne connaissons rien. Nous ne savons rien et devons donc avoir comme objet cette démarche constante de recherche de la vérité.

En être conscient, c'est déjà faire le pas utile. C'est être guidé par ce besoin tout en grandissant dans cette quête permanente de recherche de la vérité.

La vérité n'est pas figée. Elle n'est non plus statique. Elle se laisse chercher, se recherche en dehors de tout dogme.

Le "Connais-toi toi-même" est d'une utilité urgente et importante. En effet, la vie est le plus difficile des examens. Beaucoup de gens échouent parce qu'ils essaient de copier les autres sans se rendre compte que tout le monde a à un questionnaire différent. Essayons donc de répondre à notre questionnaire et notre vie serait une réussite. La connaissance de soi conduit à l'épanouissement et au bonheur.

Donc dans sa démarche quotidienne de recherche de la vérité, l'humain devra cultiver cette humilité qui ouvre toutes les portes. Mais être aussi persévérant dans la recherche. Sur le Chantier.

Crédo TETTEH

POLITIQUE :
Agbéyomé Kodjo est perdu

Il a fait assez de bruits lors de la présidentielle du 22 février 2020. Du tapage, il l'avait énormément fait, avec le concours du prélat Mgr Kpodzro dans un creuset appelé "Dynamique Mgr Kpodzro". A les écouter il y a quelques mois, on penserait à un tsunami électoral au soir du 22 février 2020, mais rien au finish. La question que le commun des mortels se pose est juste TOUT CA POUR CA ?

Par Crédo TETTEH

Le malheur du natif de Toklpi est de s'être entouré de politiques hommes et femmes en quête d'un abri pour se définir vaille que vaille dans la société. Des acteurs politiques qui ont tout échoué, qui n'ont connu que d'échecs durant tout leur parcours et qui éhontement continuent à se chercher.

Des nomades politiques et adeptes d'un combat inachevé, ils ont assailli le leader du MPDD, qui avait aussi de la peine à se positionner comme cela se devait sur l'échiquier politique national après ses péripéties et déboires politiques. La bande à Brigitte Adjamagbo Johnson, en passant par Fulbert Attisso, Gabriel Sassouvi Dosseh et Thomas Noussoukpoe, avait véritablement constitué la poisse pour Agbéyomé Kodjo. En plus tels des missionnaires ils ont tout fait pour le noyer, le plomber et lui



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

créer tous les problèmes du monde. Aujourd'hui seul face à son destin politique, s'il en existe encore pour lui, Agbéyomé Kodjo doit être le plus malheureux des recalés de la dernière présidentielle et des hommes politiques togolais de l'heure.

Précisons aussi que la compagnie de Mgr Kpodzro n'a pas fait tellement de bien à Agbéyomé Kodjo. Le radicalisme, l'intransigeance et la vengeance affichée du vieux prélat a énormément joué en sa défaveur.

L'objectif poursuivi par Agbéyomé Kodjo en se mettant sous la coupole de Mgr Kpodzro n'aura pas été totalement atteint. Le seul succès si on peut le dire ainsi, est la victoire électorale de Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo (avec le concours de la Dynamique) sur Jean Pierre Fabre, le leader de l'Alliance

entendre, le candidat très malheureux Agbéyomé Kodjo sera obligé de ne faire que du réchauffé. Un terrain bien glissant pour lui qui est placé sous contrôle judiciaire ensemble avec ses compagnons de misère Brigitte Adjamagbo-Johnson, Fulbert Attisso et Marc Mondji l'assistant du prélat avec quatre (04) points bien précis et concis qui violés pourraient l'emmener ailleurs que dans un hôtel 5 étoiles et à tout moment. Une fin politique bien triste pour le leader du MPDD qui n'a que ses yeux pour pleurer et ses méninges pour tout regretter en silence, même si le courage et l'énergie nécessaires lui manquent aujourd'hui. Agbéyomé Kodjo a tout perdu. Agbéyomé Kodjo est donc **perdu**.

nationale pour le changement (ANC).

Et n'ayant pas su capitaliser ce succès de saison, Agbéyomé Kodjo est aujourd'hui totalement perdu. A force de vouloir se faire

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

#CQFS

Baisse du taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) de **28 à 27%** depuis le 1^{er} janvier 2019.

Office Togolais des Recettes - OTR

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

MARCHESPUBLICESTOGO.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000

sage gescom à partir de 600 000

sage paie rh à partir de 800 000

Pour les installations et formations, merci de nous contacter

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

DOSSIER FUCEC / COOPEC SOLIDARITE :

L'Association pour la Défense des Intérêts des Membres des Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (ADIMCT) ne veut plus se taire

La guerre larvée que se livrent la FUCEC et son plus important membre la Coopec Solidarité depuis quelques mois déjà a fini par exaspérer l'Association pour la Défense des Intérêts des Membres des Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (ADIMCT) qui réagit. La structure dont la mission fondamentale consiste à lutter pour la sauvegarde des intérêts de tous les consommateurs des produits des microfinances du Togo indique qu'elle ne peut plus continuer d'être un observateur résigné, et croiser les bras face à cette tension dont ses membres risquent d'être les premières victimes.

Par John Guézé

Dans un communiqué dont LE MEDIUM a eu copie, l'ADIMCT fait observer que la persistance de ce climat de tension entre des personnes normalement complémentaires n'offre pas aux uns et aux autres les facilités d'être dans les dispositions propices et indispensables à une optimisation de leur capacité de rendement au profit des coopératrices et coopérateurs membres de la Coopec Solidarité.

Elle rappelle que depuis le "1er Juin 2019, un vent de panique souffle sur le système coopératif financier togolais à travers les passes d'armes juridico-administratives entre la plus grande coopérative d'épargne et de crédits du Togo, la Coopec Solidarité, et la première faitière des coopératives d'épargne et de crédits, la FUCEC-TOGO, dont elle est le membre le plus important. Ces passes d'armes se sont traduites par l'élection contestée d'un nouveau Président du conseil d'administration (PCA) de la Coopec Solidarité, ; la limitation des pouvoirs du PCA par une ordonnance de la Cour d'Appel de Lomé ; la destitution contestée du Directeur de la Coopec par le PCA ; la nomination contestée d'un nouveau directeur de la COOPEC par le PCA ; le changement de la serrure des bureaux du Directeur et l'ap-



André Messan Afanvi, président de l'ADIMCT

sition de scellés sur les dits bureaux par voie d'huissiers de justice ; la division au sein de Conseil d'administration ; la contestation des décisions du PCA par les employés de la Coopec ; l'intervention du SYN BANK et de la direction du travail, etc. Pour conforter son implication dans ce conflit qui nuit à l'image du secteur,

l'Association pour la Défense des Intérêts des Membres des Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (ADIMCT) évoque les derniers événements en date que sont les conflits entre les délégués du Personnel et le chef de l'une des agences de la Coopec, ainsi que le blocage clandestin et nocturne des bureaux du Directeur et de sa secrétaire par des individus non encore identifiés.

" Au regard de ce qui précède, elle (ADIMCT) se fera désormais des voies et moyens pour préserver les intérêts le devoir de s'impliquer dans la recherche de ses membres qui sont les véritables propriétaires de l'institution querellée ", précise l'association.

Communiqué de Presse et de Radio de

L'Association pour la Défense des Intérêts des Membres des Coopératives d'Épargne et de Crédit du Togo (ADIMCT)

Depuis le 1^{er} Juin 2019, un vent de panique souffle sur le système coopératif financier Togolais à travers les passes d'armes juridico-administratives entre la plus grande coopérative d'épargne et de crédits de notre pays ; (la COOPEC SOLIDARITE) et la première faitière des coopératives d'épargne et de crédits, la FUCEC-TOGO dont elle est le membre le plus important :

Cette querelle se traduit actuellement par plusieurs actes dont :

- L'élection contestée d'un nouveau président du conseil d'administration (PCA) de la Coopec Solidarité ;
- La limitation des pouvoirs du PCA par une ordonnance de la cour d'appel de Lomé
- La Destitution contestée du Directeur de la Coopec Solidarité par le PCA ;
- La Nomination contestée d'un nouveau Directeur par le PCA ;
- Le changement des serrures des bureaux du Directeur et l'Apposition de scellés sur lesdits bureaux par voie d'Huissier de Justice ;
- La division au sein du Conseil d'administration ;
- La contestation des décisions du PCA par les employés de la Coopec ;
- L'intervention du SYN BANK et de la Direction du travail.
- Etc.....

Les derniers événements en date sont les conflits entre les délégués du Personnel et le chef de l'une des agences de la Coopec, ainsi que le blocage clandestin et nocturne des bureaux du Directeur et de sa secrétaire par des individus non encore identifiés.

La persistance de ce climat de tension entre des personnes normalement complémentaires n'offre pas aux uns et aux autres les facilités d'être dans les dispositions propices et indispensables à une optimisation de leur capacité de rendement au profit des coopératrices et coopérateurs membres de la Coopec solidarité.

L'ADIMCT dont la mission fondamentale consiste à lutter pour la sauvegarde des intérêts de tous les consommateurs des produits des microfinances du Togo ne peut plus continuer d'être un observateur résigné, et croiser les bras face à cette tension dont ses membres risquent d'être les premières victimes.

Au regard de ce qui précède, elle se fera désormais le devoir de s'impliquer dans la recherche des voies et moyens pour préserver les intérêts de ses membres qui sont les véritables propriétaires de l'institution querellée.

Fait à Lomé le 08 Juin 2020

Le Président

André Messan AFANVI
Tel : 90 01 20 98



Zozo

POLITIQUE : QUALITÉ ET TARIFS ABORDABLES



Quatre des cinq membres du comité de direction de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) ont prêté serment mardi.

"Notre rôle est de veiller à ce que le cahier de charges soit respecté par les opérateurs télécoms. Des impératifs de qualité sont fixés, mais également de tarifs", a expliqué Haringa Yaou Tcheyi, président du comité.

Cet organe a vu ses compétences renforcées par la loi sur les transactions électroniques (LTE). La mission de l'ARCEP est de gérer et contrôler les opérateurs autorisés par l'Etat à établir et exploiter des réseaux et services ouverts au public.

La structure se charge aussi de la délivrance des autorisations pour les réseaux indépendants en matière de terminaux et d'installation.

L'ARCEP doit aussi gérer les ressources, notamment les fréquences radioélectriques, le plan de numérotation et le domaine internet national 'tg'. La protection des droits des consommateurs fait aussi partie de ses prérogatives.

Source : @republicoftogo.com

SOCIÉTÉ : OÙ EN EST LA CHARTE ?



Le Togo avait abrité en 2016 un sommet extraordinaire de l'Union africaine consacré à la sécurité maritime.

Quatre ans après, où en est-on ? La charte adoptée alors est-elle devenue une réalité ?

Au siège de l'UA, à Addis Abeba, on assure que les choses avancent. Même position à Lomé.

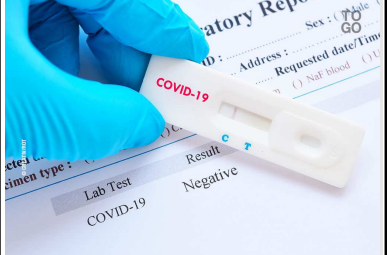
"Les différentes annexes sont rédigées en vue d'aller de façon globale vers une ratification du texte", indique Hubert Bakai, directeur général des Affaires maritimes.

La Charte de Lomé, un outil qui se veut contraignant, porte sur la prévention et la répression de la criminalité transnationale en mer, notamment le terrorisme, la piraterie, les vols à main armée à l'encontre des navires, le trafic de drogue, de migrants, la traite des personnes, la pêche illicite non déclarée et la prévention de la pollution en mer. Le document promeut le développement d'une économie bleue, durable et respectueuse de l'environnement.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

UNION AFRICAINE : DISTRIBUTION D'UN MILLION DE TESTS



Le Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) de l'Union africaine prévoit de distribuer à partir de la semaine prochaine un million de tests pour dépister le Covid-19, a annoncé jeudi son directeur, le Dr John Nkengasong.

"Il y a un fossé important sur le continent en ce qui concerne les tests", a déclaré le responsable lors de son point-presse hebdomadaire depuis le siège de l'UA à Addis Abeba. "Il faut faire quelque chose", a-t-il martelé.

Le coronavirus est arrivé tardivement en Afrique. Mais il s'enracine progressivement, avec désormais plus de 17.000 cas et 911 morts recensés sur le continent.

Dans de nombreux pays, la capacité limitée de réaliser des tests à grande échelle ne permet pas aux autorités d'avoir une photographie précise de l'épidémie sur leur territoire.

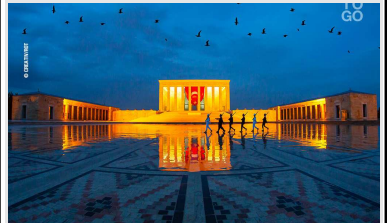
Le Nigeria a jusqu'à présent mené 6.000 tests pour une population de quelque 200 millions d'habitants. En Ethiopie, qui compte plus de 100 millions de personnes, le nombre de tests plafonne actuellement à 5.000, a-t-il souligné.

Le millions de kits de tests que le CDC s'appête à distribuer sur le continent est d'ailleurs bien loin des besoins du continent, a pointé le Dr Nkengasong. "Dans les 3 à 6 mois, nous aurons probablement besoin de quelque chose comme 15 millions de tests. Mais un voyage de mille miles commence toujours par le premier mile", a-t-il déclaré.

(...)Les pays du continent qui comptent le plus de cas déclarés de Covid-19 sont l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Maroc et le Cameroun.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE : PARTIE REMISE



Le Forum international des affaires pour la construction, l'industrie minière, machine et matériaux qui devait se tenir du 24 au 25 juin à Ankara est compromis.

Des hommes d'affaires, des investisseurs et des entrepreneurs de plus de 41 pays d'Afrique, d'Asie centrale, des Balkans, du Moyen Orient et plus de 200 fabricants et industriels devaient se retrouver dans la capitale turque.

Un stand avait été réservé par le Togo pour accueillir un certain nombre d'opérateurs évoluant dans les secteurs du commerce, de l'industrie, des BTP et des services.

Mais en raison de la pandémie et la fermeture de nombreux espaces aériens, compliqué de rejoindre la Turquie.

Des sessions d'information et des rencontres B to B auront lieu par visioconférence.

Source : @republicoftogo.com

ECONOMIE/CONSOMMATION :
Le taux d'inflation à 0,7% en avril 2020

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, est de 0,7% en avril 2020 contre 0,4% le mois précédent, indique l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) qui renseigne qu'en avril 2020, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,6% après celle du mois précédent (0,5%). Cette hausse est l'effet conjugué d'une part de la hausse des prix des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+3,3%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+0,4%) ; "Restaurants et Hôtels" (+0,1%) ; "Biens et services divers" (+0,3%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,4%) et "Santé" (+0,3%) et d'autre part de la baisse des prix des fonctions de consommation "Communication" (-4,6%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,9%) ; "Transports" (-1,9%) ; "Tabac et stupéfiants" (-2,0%) et "Loisirs et culture" (-0,4%), explique l'institut.

Par Koudjoukabalo

En considérant l'évolution trimestrielle, le niveau des prix du mois d'avril 2020 a augmenté de 1,0% comparativement à celui du mois de janvier 2020. Cette hausse est essentiellement imputable à la progression des prix des produits des fonctions de consommation



"Produits frais" (+7,7%), la plus forte hausse

"Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,3%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+0,7%) ; "Restaurants et Hôtels" (+0,1%) ; "Biens et services divers" (+0,3%) ; "Enseignement" (+0,6%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,4%) et "Santé" (+0,2%).

Du point de vue des nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix en variation trimestrielle est à mettre à l'actif de l'évolution des prix des "Produits frais" (+7,7%), des produits "Hors Energie et Produits frais" (+0,3%) atténué par les produits de l'"Energie" (-6,8%).

Au regard de la provenance, cette variation trimestrielle s'explique essentiellement par l'augmentation des prix des produits locaux (+1,9%).

La hausse trimestrielle du niveau général des prix est induite, du point de vue de la durabilité, par l'augmentation des prix des produits "Non durables" (+2,6%) ; des produits "Semi-durables" (+0,6%) et "Durables" (+0,2%) réduite par la baisse des prix des "Services" (-1,7%). Les variations respectives des prix des produits des secteurs primaire (+9,4%), secondaire (+0,3%) jugulé par les prix des produits du secteur tertiaire (-1,7%) ont contribué à la hausse trimestrielle du niveau général des prix.

En glissement annuel (par rapport à avril 2019), le niveau général des prix a connu une augmentation de 2,4% due aux fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+4,6%) ; "Restaurants et Hôtels" (+1,2%) ; "Biens et services divers" (+2,8%) ;

"Communication" (+2,4%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+1,0%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,4%) ; "Enseignement" (+4,9%) ; "Santé" (+1,5%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,7%) ; "Tabac et stupéfiants" (+3,5%) et "Loisirs et culture" (+0,6%).

Quant aux nomenclatures secondaires et par rapport à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+6,1%) et des produits "Hors Energie et Produits frais" (+1,7%), amortie par les prix des produits de l'"Energie" (-3,1%).

Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique essentiellement par la hausse des prix des produits "locaux" (+3,4%).

Quant à la durabilité, la progression du niveau général des prix sur le plan national a été influencée par l'augmentation des prix des produits "Non durables" (+2,9%) ; des "Services" (+2,4%) et des produits "Semi-durables" (+1,3%) atténué par les prix des produits "Durables" (-0,7%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs "secondaire" (+1,0%) ; "tertiaire" (+2,4%) et les prix du secteur "primaire" (+7,0%).

ECONOMIE :
De l'eau potable pour 13 localités du pays

Selon le gouvernement, C'est un prêt de vingt-six milliards deux cent quarante millions (26 240 000 000) de Francs CFA, de l'Agence Française de Développement (AFD) qui va permettre la réalisation des projets pour appuyer les actions vigoureuses engagées par le Gouvernement dans le Secteur de l'eau et de l'assainissement du pays.

Le 1er projet comprend quatre (04) composantes : l'alimentation en eau potable des villes de Cinkassé, Korbongou, Bombouaka, Mandouri, Tandjoaré, Gando et l'extension du réseau d'eau de la ville de Dapaong à partir du barrage de Dalwak; l'alimentation en eau potable de six (06) zones semi-urbaines (Gandé, Soudou Tchalmidé, Kabou, Amou-Oblo, Wahala et Glei) ; le renouvellement et l'extension des réseaux



L'eau, c'est la vie

d'eau des villes du périmètre de la TdE ; Une partie de ce financement servira aussi aux études stratégiques afférentes au plan directeur de l'eau potable du grand Lomé et les études détaillées de la nouvelle adduction d'eau de la ville de Kara, en complément aux efforts déployés par l'Union Européenne et les fonds koweïtiens.

La deuxième convention signée porte sur l'étude d'actualisation du Plan Directeur d'Assainissement Eaux usées et Eaux pluviales du Grand Lomé (PDA2004), à travers le Fonds de la Facilité d'Amorçage, de Préparation et de Suivi de Projets (FAPS) pour un montant de 700 mille euros soit 459,17 millions de Francs CFA.

Les statistiques indiquent que de 25% en 2005, le taux d'accès à l'eau potable est estimé aujourd'hui à 55% sur le plan national grâce à l'accompagnement des partenaires dont l'AFD qui apporte un appui significatif et déterminant aux actions entreprises par le Gouvernement dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. il est rappelé qu'en l'espace de dix ans, l'AFD a investi plus de 108 millions d'euros, soit près de 71 milliards de francs CFA dans les projets d'alimentation en eau potable et assainissement notamment : le Projet d'environnement urbain de Lomé (PEUL) ; le projet d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé et de renforcement des capacités de gestion de la Société Togolaise des Eaux (TdE) ; les projets d'Hydrauliques villageoises dans la région des Plateaux et des Savanes.



JOURNAL COVID-19

Togo

N°000 - juin 2020



PROJET PLATEFORME DES MEDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

BULLETIN D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION

FACE AU CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



SE LAVER TRÈS RÉGULIÈREMENT LES MAINS AVEC DU SAVON ET/OU DU DÉSINFECTANT



TOUSSER OU ÉTERNUER DANS UN MOUCHOIR JETABLE



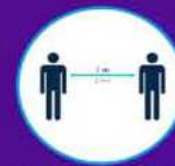
TOUSSER OU ÉTERNUER DANS SON COUDE



ÉVITEZ TOUT CONTACT DIRECT AVEC DES PERSONNES SAINES OU AVEC DES MALADES



PORTER UN MASQUE DE PROTECTION SI VOUS ÊTES MALADE



RESPECTER UNE DISTANCE DE SÉCURITÉ DE 1 MÈTRE

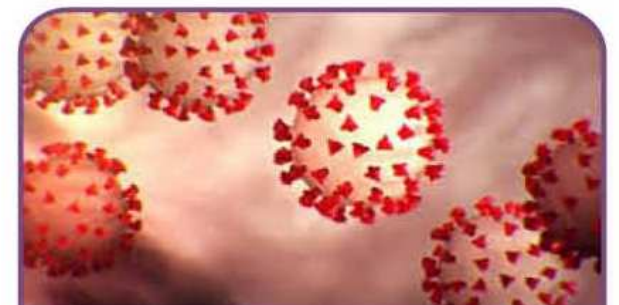
Maladie à coronavirus 2019

La maladie à coronavirus 2019 ou la Covid-19, acronyme anglais de coronavirus disease 2019 est une maladie infectieuse émergente de type zoonose virale causée par la souche de coronavirus SARS-CoV-2. Les symptômes les plus fréquents en sont la fièvre, la toux et la gêne respiratoire et, plus rarement, un syndrome de détresse respiratoire aiguë pouvant entraîner la mort, notamment chez les personnes rendues fragiles par l'âge ou des comorbidités. Une autre complication mortelle est une réponse exacerbée du système immunitaire inné.

Il existe un taux important de formes asymptomatiques. La transmission interhumaine se fait surtout via des gouttelettes respiratoires, postillons comme la grippe saisonnière, surtout lors de toux et éternuements ou par contact manuel avec une surface contaminée suivi d'un toucher de la main sur le visage (bouche, nez, yeux, pas la peau). La période d'incubation dure généralement deux à quatorze jours, voire 20 jours (cinq jours en moyenne).

Une proportion importante des personnes infectées, entre autres les enfants, ne présentent souvent aucun symptôme mais peuvent transmettre la maladie augmentant sa contagiosité.

@plateformeMediaTogo



02 Historique de la maladie à Coronavirus



04 Soutien de l'UE aux médias togolais



04 Symptômes de la maladie à Coronavirus

PROJET PLATEFORME DES MÉDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

ENSEMBLE CONTRE LE CORONAVIRUS

SE LAVER LES MAINS RÉGULIÈREMENT AVEC DU SAVON ET/OU DU DÉSINFECTANT

numéro VERT 111

Historique de la maladie à Coronavirus

Le premier cas rapporté est un patient de 55 ans tombé malade le 17 novembre 2019 en Chine. Un mois plus tard, le 15 décembre, le nombre de cas se monte à 27. Le 20 décembre, il est à 60, incluant plusieurs personnes qui, travaillant au marché de gros de fruits de mer de Huanan, sont hospitalisées à l'hôpital de Huanan, dans la région du Hubei, pour pneumopathie. Personne ne sait si les humains se contaminent entre eux, les malades ayant pu être contaminés par une source animale commune. À ce stade déjà, de nombreux observateurs soupçonnent les autorités chinoises d'avoir voulu étouffer la vérité. Le 21 décembre, un kit diagnostique ciblant vingt-deux germes pathogènes respiratoires (dix-huit virus et quatre bactéries) donnant un résultat négatif, les médecins réalisent qu'ils sont en présence d'un nouvel agent pathogène respiratoire. Le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est informée de l'existence de nombreux cas de pneumonie d'origine inconnue dans le Wuhan. Le 6 janvier, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis communiquent sur les risques d'une épidémie.

Le 7 janvier 2020, les autorités chinoises signalent une soixantaine de victimes, et isolent un nouveau type de coronavirus : le SARS-CoV-2 (deuxième coronavirus lié au syndrome respiratoire aigu sévère).

Le 9 janvier 2020, l'OMS lance une alerte internationale.

Le 21 janvier, l'OMS émet son premier rapport journalier sur l'épidémie.

Le 23 janvier, l'OMS annonce que la maladie est transmissible entre humains.

Le 24 janvier, l'OMS indique que les modes de transmissions de la maladie sont très probablement les mêmes que ceux des autres coronavirus : gouttelettes éjectées (par postillons, lors de toux ou d'éternuements), contacts directs ou via des objets contaminés.

Le 26 janvier, la Commission nationale de la santé de Chine annonce que le nouveau virus a une période d'incubation pouvant aller jusqu'à deux semaines, et surtout que la contagion est possible durant la période d'incubation. De ce fait, s'il ne fait pas l'objet d'une politique de détection systématique et précoce, il est susceptible de se répandre avec une croissance exponentielle.

Le 30 janvier, l'OMS déclare que l'épidémie constitue une urgence de santé publique

de portée internationale (USPPI). Certains évoquent la « maladie X », nom donné en 2018 par l'OMS à une maladie susceptible de causer un danger international.

Le 11 février, l'OMS nomme officiellement la maladie : « maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) », ou en abrégé, Covid-19. Le virus est lui-aussi nommé : « coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) ».

Le 27 février, l'OMS publie un guide sur les mesures préventives destinées à freiner l'épidémie.

Le 11 mars, le directeur général de l'OMS annonce qu'il s'agit d'une pandémie. C'est la première pandémie causée par un coronavirus.

@plateformeMediaTogo



Transmission de la maladie

La première étude (portant sur les 425 premiers cas) dans The New England Journal of Medicine, montre que la transmission inter-humaine date au moins de la mi-décembre 2019.

Pour éviter la contagion, une distance supérieure à un mètre semble généralement suffisante, par précaution 2 m, voire plus, sont parfois proposés ou imposés. Une étude publiée le 26 mars dans le JAMA montre qu'en cas de toux ou d'éternuement, la diffusion du virus est possible lors de l'expiration jusqu'à une

distance pouvant atteindre 8 mètres, très loin des deux mètres recommandés par le CDC. En présence d'aérosols et non de gouttelettes, un masque FFP2 est efficace.

L'existence de patients totalement asymptomatiques, en grand nombre (25 % des individus infectés et contagieux), semble se confirmer et modifie les recommandations initiales de l'OMS de ne pas porter de masque.

@plateformeMediaTogo

Riposte à la COVID-19, le CHR Lomé Commune rénové pour assurer une prise en charge de qualité des patients

Lomé, Togo – 17 Avril 2020 : Une visite conjointe Gouvernement et Partenaires Techniques et Financiers en présence de l'OMS a été effectuée ce jeudi 16 Avril 2020 pour apprécier l'état d'avancement des travaux de rénovation au Centre Hospitalier Régional Lomé Commune (CHR Lomé Commune). En conseil des Ministres le 21 mars, le

Gouvernement a pris la décision de dédier cet Hôpital Régional à la prise en charge des maladies infectieuses y compris le COVID 19. Les travaux de rénovation en cours sont financés entièrement par le Gouvernement Togolais.

Durant cette visite le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, était entouré principalement par l'Ambassadeur

de France et la Représentante Résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé au Togo et le Coordonnateur de la Coordination Nationale de riposte au COVID-19.

Pour adapter le CHR aux exigences de la prise en charge des patients atteints de COVID19, de profondes rénovations ont été entreprises de façon gra-

duelle avec une bonne identification des différentes zones et du circuit de sécurité. Ainsi, toute l'aile Sud du CHR avec une capacité de 75 lits a été totalement rénovée et équipée y compris en matériel de réanimation, selon les normes de l'OMS. Aussi, pour augmenter la capacité de prise en charge, des tentes et conteneurs

Suite à la page 7

Suite de la page 6

Riposte à la COVID-19...

ont été installés et aménagés. Le test des équipements est en cours afin d'y transférer les patients et poursuivre la rénovation et l'équipement de la seconde aile. L'Ambassadeur de France et la Représentante Résidente de l'OMS au Togo ont exprimé leurs félicitations au Gouvernement Togolais pour tous les investissements réalisés. Ils ont également exprimé leur satisfaction pour la promptitude et l'anticipation dont a fait preuve le gouvernement dans la gestion de cette pandémie. Ils ont pour terminer assuré le Gouvernement de l'appui et du soutien des partenaires techniques et financiers dans la réponse à cette crise sanitaire qui n'épargne personne ni aucun pays.

@plateformeMediaTogo

Comparaison de dangers avec d'autres virus

Le taux de reproduction de base est le nombre moyen d'individus qu'une personne infectieuse peut infecter, tant qu'elle est contagieuse.

Le temps de génération est le délai qui sépare l'apparition des signes cliniques d'une personne infectée et l'apparition des signes cliniques des ou de la personne qu'elle a infectée.

Virus	Maladie	Transmission respiratoire	Taux de reproduction de base	Taux de létalité pour 1000	Temps de génération (jours)	Contagion avant l'apparition des symptômes
SARS-CoV-2	Covid-19	Oui	Entre 3 et 4	Entre 10 et 30	> 3	Oui
Alphainfluenza-virus Betainfluenza-virus Gammainfluenza-virus	grippe	Oui	1,4	1	> 3	Oui
SARS-CoV	SRAS	Oui	Supérieure à 2	94	> 3	Non (trois jours après la toux, probablement car contrairement au cas de la Covid-19, le SARS-CoV-1 ne se reproduisait que dans la partie basse du poumon, alors que le SRAS-CoV-2 se reproduit aussi dans la partie supérieure des voies respiratoires ⁵⁵)
MERS-CoV	SRMO	Oui	Inférieure à 1	344	> 3	
Morbillivirus (measles virus)	rougeole	Oui	12	1	> 3	Non mais signes très légers

PROJET PLATEFORME DES MÉDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

ENSEMBLE CONTRE LE CORONAVIRUS

TOUSSER OU ÉTERNUER DANS SON COUDE

NUMÉRO VERT
111

TOGO-OMS

Epidémie à Coronavirus COVID-19, l'OMS aux côtés du gouvernement togolais et des partenaires pour une prévention

Depuis le 31 décembre 2019, la Chine a notifié à l'OMS un nouveau virus grippal (coronavirus pneumonie) dénommé COVID - 19. Ce nouveau virus qui a pour épicode Wuhan, en République Populaire de Chine s'est rapidement propagé dans 25 pays du monde.

Bien qu'aucun cas ne soit encore confirmé en Afrique, la plupart des pays africains prennent des mesures préventives afin de protéger leurs populations de cette épidémie qui est une menace pour la santé publique.

L'OMS a classé les pays par priorité en raison de leurs liens directs et/ou du volume important de voyages vers la Chine. Le Togo est classé pays de priorité 2, et les autorités gouvernementales, sur recommandations de l'OMS ont mis en place plu-

sieurs mesures préventives en vue de protéger la population d'une éventuelle contamination au coronavirus COVID-19. Ces actions vont de l'activation du Centre d'Opération des Urgences de Santé Publique (COUSP) en mode « ALERTE » et de la cellule opérationnelle d'urgence au renforcement des mesures de surveillance et de riposte à l'aéroport, au port et aux points d'entrée terrestres, en passant par l'aménagement de lieux d'isolement et de centre de prise en charge dans les centres hospitaliers du pays.

Toutes ces actions et mesures sont mises en place avec l'appui du bureau pays de l'OMS, qui depuis le début de cette épidémie partage des informations (SITREP et autres documents officiels et guides techniques) avec le gouvernement

et les partenaires.

Le bureau pays de l'OMS a mené trois grandes activités pour renforcer son appui au pays et son rôle de chef de file des partenaires techniques et financiers pour la santé.

- **Don de matériels** pour renforcer la prévention des infections et la lutte contre les maladies

Le bureau a offert un lot de matériels et équipements (EPI, masques N95) au gouvernement togolais. Ce lot de matériels estimé à environ : 17 millions de FCFA était accompagné d'autres matériels et médicaments pour la PCI (comprimé praziquantel 600mg, registres de dispensations des ARV aux femmes enceintes et mères séropositives), des protocoles pour la prévention et le contrôle de l'infection (Ulcère de Buruli)

et du matériel informatique. Tout ce don est estimé à une valeur de Deux Cents Quatre Vingt Quatre Millions Cent Sept Mille Six Cents Quarante et Un (284 107 641) Francs CFA. Ce don a été reçu par le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Professeur Moustafa MIJIYAWA, qui a remercié l'OMS en ces termes «Le meilleur merci demeure une utilisation efficace et efficiente de ce don »

- **Réunion de partage d'information** sur l'épidémie et l'état de préparation du pays Cette rencontre a été initiée par le Coordonnateur Résident du Système des Nations - Unies au Togo, en accord avec la Représentante Résidente de l'OMS pour réfléchir ensemble et échanger sur la situation de l'épidémie à Coronavirus

Suite à la page 8

Suite de la page 7

TOGO-OMS

COVID-19 et les efforts du gouvernement pour se préparer à toute éventualité.

Dr Diallo a donc fait une présentation de la situation aux partenaires de l'UNICEF, PNUD, Banque Mondiale, FMI et Union Européenne présents à cette rencontre, pour leur permettre d'être tous au même niveau d'informations et mener des réflexions sur les voies et moyens pour avoir une synergie d'actions et

d'appui au gouvernement

• Briefing des médias sur le coronavirus

Pour finir cette journée spéciale, une vingtaine de journalistes, (radio, télévision, presse écrite et en ligne) ont été briefés sur l'épidémie à coronavirus, COVID-19 et les efforts faits pour l'OMS sur le plan mondial et national pour contrer ce virus et aider les états à protéger leur population, et

sur les mesures mises en place par le gouvernement togolais, sur recommandations et avec l'appui de l'OMS face à cette épidémie. Dr DAVI Mawule, Point Focal Prévention et lutte contre les maladies (OMS), Ms FIATY Akossiwa, chargée de communication(OMS),DrKINDE Rebecca, Direction de la lutte contre les maladies (MSHP), Dr HALATOKO Wemboo, Directrice de l'Institut National d'Hygiène

du Togo (MSHP), ont échangé avec les journalistes sur les différents aspects de ce nouveau virus, les mesures prises par l'état togolais, la démarche de l'OMS dans la gestion et la prise en charge des épidémies et du COVID-19 en particulier et du rôle des médias dans la prévention de ces épidémies ou maladies.

@plateformeMediaTogo

■ Traitement du covid-19

Il n'y a pas de médicament curatif efficace contre le SARS-CoV-2 reconnu scientifiquement par l'OMS à la fin mars 2020, malgré plus de 200 essais cliniques enregistrés rien qu'en Chine. Le traitement est donc jusqu'à présent purement symptomatique. Il vise à suppléer les défaillances viscérales (cardiaques, pulmonaires, rénales).

Les traitements sont essentiellement des soins de soutien : ventilation non invasive, ventilation mécanique ou oxygénation par membrane extracorporelle. La prescription d'antiviraux est très var-

iable selon les équipes : elle est de 90 % dans une étude faite parmi les premiers patients chinois, alors que parmi les 68 premiers patients hospitalisés au Royaume-Uni, un seul a reçu des antiviraux (en raison de la présence du virus influenza A qui était recherché systématiquement dans le cadre du diagnostic différentiel). Aucun n'a reçu de corticoïdes.

Les agents putatifs comprennent des antiviraux comme la griffithsine, un inhibiteur de la protéine de pointe ; des analogues nucléosidiques comme le remdésivir et la ribavirine

; des inhibiteurs de protéase comme la combinaison lopinavir/ritonavir ; des agents immunomodulateurs et autres agents ciblés sur l'hôte tels que l'interféron, la chloroquine et les immunoglobulines. Un traitement par phagothérapie avec des bactériophages Q-beta est à l'étude en Allemagne et a montré un résultat positif avec le virus de la grippe sur du tissu de poumon humain. Le principe est de saturer les hémagglutinines du virus avec des phages modifiés chimiquement.

■ Symptômes et manifestations cliniques

Sympômes communs :	Fièvre	Toux sèche	Fatigue
Symptômes rares :			
	Dans les cas sévères :		
	Fièvre élevée		
	Hémoptysie		
	Diminution des globules blancs		
	Insuffisance rénale		

PROJET PLATEFORME DES MÉDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

ENSEMBLE CONTRE LE CORONAVIRUS

PORTER UN MASQUE DE PROTECTION SI VOUS ÊTES MALADE

#RESTEZ CHEZ VOUS

URATEL, ATTEL, TVI, CONAPP

Ensemble, luttons contre le Coronavirus !



TOGO-UE

Le Projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la COVID-19 au Togo sur les rails avec un soutien fort de la délégation de l'UE

Les vœux des médias togolais ont été exaucés avec l'appui financier que la Délégation de l'Union européenne vient d'accorder pour soutenir l'action de sensibilisation des médias contre le COVID 19 au Togo.

Cet appui financier à hauteur de 65 500 000 F CFA à la Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR) à la COVID-19 et aux organisations patronales de presse est intervenu dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la pandémie au Togo. Le chargé d'affaire de l'UE au Togo exprime toute sa satisfaction à cette collaboration. "Cette large collaboration des médias togolais dans la riposte à la COVID-19 est exemplaire. En effet, le coronavirus ne fait aucune distinction sur notre appartenance politique, ethnique, religieuse etc. Il est donc important de nous rassembler et de lutter ensemble contre la pandémie", s'est réjoui Bruno Hanses, Chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne au Togo.

Le Professeur-Colonel Mohaman DJIBRIL, Coordonnateur de la CNGR-COVID19, a exprimé toute sa gratitude à l'endroit de l'Union européenne. Il a témoigné sa reconnaissance à l'Union européenne pour sa présence continue aux côtés du Gouvernement sur le front du Coronavirus. Il a également remercié les médias pour avoir entendu l'appel lancé par le chef de l'Etat pour une mobilisation de tous les Togolais contre la pandémie.

Porté par l'Observatoire togolais des médias (OTM) et mis en œuvre par la plateforme de

médias composée du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), l'Union de Radios et Télévisions Libres (URATEL) et l'Association Togolaise des Organes de Presse Privée en Ligne (ATOPPEL), cette initiative doit venir en appui aux sensibilisations effectuées sur le terrain par la Coordination nationale de gestion de la riposte à la COVID-19. En effet, une partie du financement (20 millions de Francs CFA) servira à des campagnes de sensibilisation gérées directement par la CNGR. Divers volets seront mis en œuvre sur le terrain notamment ; une Campagne d'information et de sensibilisation, une réalisation et diffusion de spots audio et spots audio-télévisuels, des insertions dans les journaux sur la COVID19, une campagne sur les sites d'informations en ligne (visuels et articles dans la presse en ligne et une mise à disposition de dispositifs de lavage de main, de gels hydro alcooliques et de bavettes.

Au terme de l'exécution dudit projet, le Président de l'OTM, Aimé EKPE, nourrit l'espoir que les actions de sensibilisation des médias vont faire reculer la contamination au sein des communautés rurales et urbaines. Il a la conviction qu'à l'issue des campagnes d'information et de sensibilisation, le résultat sera au rendez-vous. Il a salué le travail abattu par les autorités togolaises pour une riposte adaptée à la situation et remercié l'Union européenne pour son appui et conclut que : « Les médias auront un rôle important à jouer dans la lutte contre toute pandémie ».

Plateforme@medias.

TOGOCOM/ NOTE D'INFORMATION :

La personne humaine est-elle la plus précieuse des richesses à TOGOCOM ?

Dans une note d'information en date du 05 juin 2020 et rendu publique trois jours après sa signature, la direction générale du groupe Togocom informait son personnel de Togocom, Togo Telecom et Togo Cellulaire des motivations l'ayant guidé à suspendre sa participation au processus d'adoption des comptes rendus et de signature de relevés de conclusions le 02 juin 2020.

Rappelons que selon nos informations, c'est la direction de TOGOCOM qui a claqué la porte le 2 Juin dernier en l'entame de l'adoption du compte rendu de la deuxième séance tenue le 8 mai.

La question à se poser à ce stade est de savoir si la personne humaine est-elle la plus précieuse des richesses pour la direction générale du groupe Togocom ?

Par Crédo TETTEH

Selon une note d'information de la direction de TOGOCOM, l'assistance a découvert, avec stupéfaction au travers des propos de Ahlonko Georges Sanvee, secrétaire général du syndicat Sylpostel-Pecwu, que leurs propos avaient été enregistrés à leur insu, aux fins de servir de moyens de pression. " Sommé par l'inspection de travail, de relever le contenu des enregistrements en sa possession, le syndicat a commencé par accuser la direction générale de TOGOCOM d'être à l'origine de ces enregistrements avant de se rétracter et d'indiquer qu'il comptait se servir de ces



Paulin Alazard, DG de TOGOCOM

des syndicats, notamment Monsieur Georges Ahlonko Sanvee. Pour ce dernier, la direction générale de Togocom a simplement dénaturé les faits.

De l'adoption des comptes rendus et du relevé des conclusions

Pour monsieur Georges Ahlonko Sanvee, c'est conformément aux dispositions de l'article 258 du code du travail que le processus d'adoption des comptes rendus et du relevé des conclusions tient toute sa rigueur. L'article 258 en question stipule que : " A l'issue de la tentative de conciliation, l'inspecteur du travail et des lois sociales dresse procès-verbal constatant soit l'accord, soit le désaccord total ou partiel des parties qui contresignent le procès-verbal et en reçoivent copie ". Une procédure que ne voulait pas respecter la direction générale de Togocom selon les syndicats. N'eut été l'insistance de SYLPOSTEL-PECWU, la direction gé-



Georges Ahlonko Sanvee, SG du SYLPOSTEL-PECWU

est irréfutable dans ces conditions ", a-t-elle ajouté.

A propos du fameux enregistrement

Ce qu'il faut noter à ce stade, la direction générale de TOGOCOM a prétendu que le syndicat l'enregistre à son insu et demandé que l'enregistrement soit sorti.

SYLPOSTEL-PECWU, la partie en face dans le processus, affirme que vu les appareils de visioconférence utilisés, l'employeur peut enregistrer à l'insu de tous et que c'est ce prétendu enregistrement dont il parle. Sur insistance donc de l'inspecteur du travail, monsieur FANTOWOU Yawovi, SYLPOSTEL-PECWU réaffirma qu'il n'a jamais procédé à un enregistrement et que c'est l'employeur qu'il soupçonnait. Une réponse qui suscita de la part de TOGOCOM une demande de suspension de séance pour dix (10) minutes.

" Au retour de la suspension de séance, TOGOCOM annonce suspendre sa participation à l'adoption des comptes rendus et relevé des conclusions jusqu'au vendredi 5 juin 2020. SYLPOSTEL-PECWU, à son tour, a présenté ses regrets à TOGOCOM pour les avoir soupçonné d'enregistrement des séances et l'a rassuré que de son côté, il n'a pas procédé à aucun enregistrement au cours des séances. Il a ajouté en outre de considérer ses propos comme un canular au cas où TOGOCOM ne dispose d'aucun enregistrement " nous a précisé notre source.

De la note d'information publiée par la direction générale de Togocom

Pour les responsables syndicalistes (SYLPOSTEL-PECWU), grande fut leur surprise de découvrir à travers des écrits de TOGOCOM que :

- Primo : "...que leurs propos ont été enregistrés à leur insu, aux fins de se servir de moyens de pression. "

- Secundo : qu'il comptait se servir de l'enregistrement pour " faire plier l'adversaire ".

" Il est à noter qu'au cours de la séance, SYLPOSTEL-PECWU a déclaré ce qui suit : Au cours de discussion ou négociation, une partie peut dire disposer des preuves corroborantes, alors qu'elle, n'en a pas ou ne les produit jamais. Ceci est une méthode utilisée parfois pour faire céder l'adversaire dans certains cas où les faits sont patents " nous a confié notre source. Et plus loin, on nous précise " qu'à aucun moment, SYLPOSTEL-PECWU n'a jamais

déclaré qu'il compte se servir des enregistrements pour " faire plier l'adversaire ", du moment où les négociations sont déjà terminées (match est terminé) et les parties en train d'adopter les comptes rendus et le relevé des conclusions (simple processus de remplissage de feuilles du match).

Etant donné que SYLPOSTEL-PECWU et TOGOCOM ne sont pas en train de reprendre les négociations, ne pourrait-on pas taxer la partie direction générale de Togocom de vouloir rejouer un match déjà terminé ? bien plus peut-on conclure en la bonne foi de la direction générale de Togocom ?

Du déclin des négociations ayant abouties

Rappelons que le lundi 20 avril 2020, SYLPOSTEL-PECWU a déposé un préavis de grève suite aux échecs essuyés dans les revendications des droits des travailleurs. Information fut immédiatement donnée aussitôt à l'Inspection du travail et des lois sociales Lomé-Nord 2 (ITLS LN2). Un préavis de grève qui portait sur dix (10) points de revendications dont quatre points (1, 5, 9 et 10) relatifs à tout le personnel (TOGOCOM, TOGO TELECOM, TOGO CELLULAIRE) ; un point (2) relatif exclusivement aux travailleurs en activité de TOGO CELLULAIRE, deux points (3 et 4) relatifs exclusivement aux travailleurs en activité de TOGO TELECOM et trois points (6, 7 et 8) relatifs exclusivement aux travailleurs déflatés de TOGO TELECOM.

Suite donc à ce préavis de grève, la direction générale de Togocom sous le sieur Paulin Alazard accepta


le 24 avril 2020 de négocier et le 7 mai 2020 démarrèrent les négociations dans un cadre tripartite sous l'égide de l'ITLS LN2, une exigence du SYLPOSTEL-PECWU.

Pour rappel, les négociations proprement dites ont eu lieu les 7, 8, 12 et 15 mai 2020. La délégation de TOGOCOM était composée de six (6) membres dont la présidente, DRH du Groupe qui intervenait par visioconférence à partir de la France.

La délégation de SYLPOSTEL-PECWU est composée de cinq (5) membres et dirigée par son Secrétaire Général, Porte-parole de la délégation. La délégation de l'Inspection du Travail et des lois sociales est composée de trois (3) membres.

Au soir du 15 mai 2020, selon nos informations, tous les points de la plateforme de revendications ont été épuisés et les parties ont convenu d'adopter les comptes rendus des séances et le relevé des conclusions.

Ayant pris fonction seulement le 25 novembre 2019, il est déjà reproché au nouveau directeur de Togocom, le sieur Paulin Alazard, une kyrielle d'actes anormaux et de comportements méprisants vis-à-vis de son personnel. Pour la plupart des employés qui ruminent leur mécontentement face aux agissements de leur nouvelle direction, on peut retenir leur mépris des textes existants. En effet, il est reproché à monsieur ALAZARD et ses plus proches collaborateurs d'agir hors les textes en vigueur, ayant mis presque tous les cadres sous ordres et ne s'inscrivant pas dans une dynamique d'un meilleur traitement salarial du personnel.



REPUBLICQUE TOG
TRAVAIL-LIBERTE-P

upe Togocom

DIRECTION GÉNÉRALE

NOTE d'INFORMATION

*A l'attention de tout le personnel de
TOGOCOM, TOGO TELECOM et TOGO CELLULAIRE*

Le mardi 2 juin 2020 à 16h45, la délégation Employeur du Groupe Togocom a décidé de suspendre les discussions initiées depuis le 7 mai 2020 avec le syndicat Sylpostel-Pecwu sous l'égide de l'Inspection du Travail.

Ces discussions qui font suite aux négociations entamées suite au préavis de grève déposé par ledit syndicat en date du 20 avril 2020, avaient pour objet d'approuver les comptes rendus de séances ;


Ces séances étant tenues en toute transparence, sous l'arbitrage de l'inspection du Travail, c'est avec stupéfaction que l'assistance a découvert, ce mardi 2 juin 2020, au travers des propos de M. Ahlonko Georges SANVEE, Secrétaire Général du syndicat Sylpostel-Pecwu, que leurs propos avaient été enregistrés à leur insu, aux fins de servir de moyens de pression.

Sommé par l'inspection du Travail de révéler le contenu des enregistrements en sa possession, le syndicat a commencé par accuser la Direction Générale de Togocom d'être à l'origine de ces enregistrements avant de se rétracter et d'indiquer qu'il comptait se servir de ces enregistrements pour « faire plier l'adversaire », puis de s'excuser en prétendant qu'il ne s'agissait que d'un canular.

Depuis le début des négociations, qui se sont déroulées pendant plusieurs séances, la Direction Générale de Togocom, soucieuse d'apporter des solutions appropriées aux problèmes soulevés par ce syndicat, a montré une réelle volonté de dialogue. Aussi, elle condamne vivement les procédés déloyaux de Sylpostel-Pecwu, procédés, qui outre le fait d'être répréhensibles pénalement, instaurent une atmosphère délétère et empêchent la conduite d'échanges constructifs.

Nonobstant, ces échanges pourraient reprendre sur les bases initialement posées : **loyauté, transparence, bonne foi**, pour autant que les dirigeants de Sylpostel-Pecwu, seraient en mesure de présenter à la Direction Générale de Togocom, des gages de probité.

Lomé, le - 5 JUIN 2020
Le Directeur Général



enregistrements pour faire plier l'adversaire, puis de s'excuser en prétendant qu'il ne s'agissait que d'un canular ", lit-on dans une note de service signée par le Directeur Général Paulin Alazard. Ce dernier affirme dans sa note que la direction de TOGOCOM condamne vivement ce qu'elle qualifie de procédés déloyaux, répréhensibles pénalement qui instaurent une atmosphère délétère qui empêchent la conduite d'échanges constructifs.

Pour le sieur Paulin Alazard et les siens, les échanges avec les syndicalistes ne pourront reprendre que sur la base du triptyque Loyauté-transparence-bonne foi et que si le Sylpostel-Pecwu serait en mesure de présenter à la direction générale, des gages de probité.

Après donc la sortie de la note d'information signée du sieur Paulin Alazard, DG de Togocom, nous avons approché l'un des responsables

de Togocom n'allait pas accepter s'y conformer.

Ainsi donc, le 25 mai 2020, le compte rendu de la séance du 7 mai a été adopté et transcrit dans le relevé des conclusions.

Des événements de la journée du 2 juin 2020

Le 2 juin 2020, jour d'adoption du compte rendu du 8 mai 2020, et selon nos recoupements, d'entrée de jeu, la partie TOGOCOM commença le dilatoire en refusant les amendements élémentaires sur la forme auxquels elle finira par revenir après un parcours de plus de la moitié du texte, nous a confié notre source. " C'est dans cette ligne droite qu'en refusant un amendement fait par SYLPOSTEL-PECWU, ce dernier a demandé à l'assistance de faire recours à l'enregistrement des séances puisque seul un enregistrement

Zozo

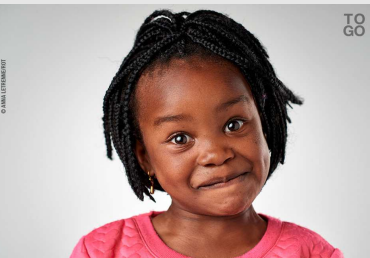
SANTÉ : LA PNEUMONIE VIRALE EN PHASE ENDEMIQUE



Selon le conseil scientifique la pandémie de coronavirus au Togo est désormais en phase d'endémie. Ce terme désigne la présence habituelle d'une maladie dans une région ou une population déterminée. "Il faut maintenant vivre avec la maladie avec quelques fois des pics jusqu'à ce qu'on ne trouve un vaccin ou un traitement", a indiqué mardi le Pr Mounirou Salou, virologue et membre du conseil. Cependant, le pays n'est pas sorti d'affaire. Le médecin recommande à la population de respecter les mesures barrières. Face à une évolution plutôt favorable, le gouvernement a décidé de lever le couvre-feu sanitaire et le bouclage des villes. Cependant, les frontières aériennes et terrestres restent fermées. Le Togo enregistre à ce jour 497 cas confirmés et 13 décès.

Source : @republcoftogo.com

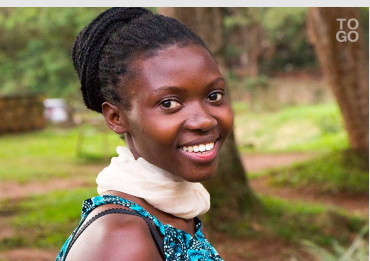
SOCIÉTÉ : COMBAT QUOTIDIEN CONTRE LES PRÉDATEURS



Des centaines d'enfants sont recueillis chaque année par le Centre d'accueil Kekeli. Des enfants des rues, abandonnés, victimes des trafiquants, de la traite et de toutes sortes de prédateurs. "De nombreux Togolais ignorent encore que nous existons et que nous menons un combat quotidien pour protéger les enfants", explique Sœur Elise Mabangui, responsable de ce Centre. Ce projet initié en 2016 est le fruit du projet Kekeli initié par les Sœurs Carmélites de la Charité Védruna avec l'appui de Plan Togo. Kekeli dispose d'un centre de jour, d'une maison d'accueil et de transit et d'un espace récréatif.

Source : @republcoftogo.com

SOCIÉTÉ : DÉMARCHE VOLONTAIRE



Les volontaires sont au front. Près de 6.000 d'entre eux sont mobilisés pour lutter contre le covid-19 et pour aider la population. "Sensibilisation sur les mesures barrières, suivi des cas contacts, production d'équipements de protection sont les activités menées sur le terrain", a indiqué Omar Aghangba, directeur général de l'Agence nationale de volontariat du Togo (ANVT). Les volontaires ont fabriqué plus de 4.000 dispositifs de lavage de mains, plus de 23.000 masques et près de 500 litres de gel hydroalcoolique distribués aux populations.

Source : @republcoftogo.com

COVID-19 :

"La Force spéciale anti-pandémie poursuit sa mission", Général YARK

Le général Damehame Yark est revenu mercredi sur la levée du couvre-feu et du bouclage des villes au Togo. Selon le ministre de la sécurité et de la protection civile, cette décision ne signifie pas la suppression des mesures barrières contre le coronavirus. La Force spéciale mixte anti-pandémie (Fosap) sera toujours à la trousse de ceux qui fouleront aux pieds les dispositions prises par le gouvernement pour endiguer le mal.

Malgré la levée du couvre-feu et du bouclage des villes, la Fosap poursuit sa mission, a souligné le général Yark sur une radio de la place.

Composée de 5000 hommes et femmes, policiers et gendarmes, la Force mise en place par le Chef de l'État dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire continue par veiller au respect des mesures de riposte pris



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

par les autorités nationales.

"Aujourd'hui, le port de masque est obligatoire. La Fosap veillera à ce que chacun citoyen adopte cette mesure ajoutée à la distanciation sociale, à la limitation du nombre de passagers dans les bus et taxis et l'in-

terdiction d'un rassemblement de plus de 50 personnes", a rappelé le ministre de la sécurité.

Pour l'heure, ses éléments sont toujours à la phase de sensibilisation surtout sur le port obligatoire de masque. Bientôt, ils feront payer

aux contrevenants de lourdes amendes.

Par ailleurs, le général Yark a confirmé que la suppression du couvre-feu et du bouclage des villes a été décidée sur conseil du comité scientifique, qui a constaté la stabilisation de la maladie de coronavirus au Togo.

"Le gouvernement n'avait pas décidé du couvre-feu pour brimer les Togolais. Aujourd'hui, il y a une stabilisation. Mais il ne faut pas que nos concitoyens donnent une autre lecture à cette décision" a-t-il ajouté.

Notons que le nombre de personnes testées positif à la Covid au Togo a franchi mardi la barre de 500 cas. Il l'était encore moins quand le couvre-feu et le bouclage des villes étaient en vigueur.

Source : @
togobreakingnews.info

COVID-19/ALLÈGEMENT DES MESURES CONTRAIGNANTES :

Libre circulation des personnes partout au Togo

Aux lendemains de la décision du gouvernement de procéder à la levée de quelques mesures de contraintes édictées pour contrer la propagation du Covid-19, les ministres de la sécurité sont montés au créneau pour préciser certains contours de la décision du gouvernement surtout dans le domaine des transports.

Lors d'une réunion conjointe de la Ministre des transports et du Ministre de la sécurité élargie aux Directeurs Généraux des Sociétés de Transport Routier et toutes les corporations du secteur, les membres du gouvernement ont rappelé aux transporteurs routier les dispositions prises pour relancer leur secteur d'activité en insistant toujours sur le respect des mesures barrières afin de limiter la propagation de la pandémie de la covid-19.

Ainsi, à compter du mardi 9 Juin, tous les véhicules de Transport Routier sont autorisés à circuler sur toute l'étendue du territoire national ; les autocars sont autorisés à embarquer 30 passagers avec le port de masque obligatoire aux mêmes frais antérieurs ; les bus de 15 places doivent prendre 8 personnes y compris le conducteur ; les taxis en ville, prendront 3 passagers. Le Gouvernement précise que les tarifs de transport routier restent inchangés sur toute l'étendue du territoire national.

Yark Damahame et Mme Kassa-Traore ont insisté sur le port de masque qui devient obligatoire pour tout le monde en milieu public et dans tous les autres secteurs d'activités.

Le gouvernement, sur la base de l'évolution de l'épidémie et des nouveaux rapports établis par le Conseil scientifique, a confirmé la tendance à la stabilisation de l'épidémie. En conséquence, il a décidé, à compter du mardi 09 juin 2020 : de la levée



Des usagers de la route

totale du couvre-feu ; de la levée du bouclage des villes initialement concernées ; du port de masque de protection obligatoire pour tous. "La levée de ces dispositions ne signifie guère la fin de l'épidémie du coronavirus (COVID-19) dans notre pays", fait savoir le gouvernement qui a exhorté toute la population à continuer par respecter les mesures individuelles et collectives de prévention et de protection (se laver les

mains au savon, recourir au gel ou à la solution hydro-alcoolique, ne pas se serrer les mains en se saluant, éviter des accolades et des embrassades, etc.) afin d'éviter la propagation de la maladie. Le gouvernement dit compter sur la discipline et le sens du civisme de toutes et de tous.

Il faut souligner que les mesures sociales à l'avantage des populations les plus démunies sont mainte-

nues pour le moment. Mieux, d'autres viennent de s'ajouter, notamment la réduction des droits de place de 50% dans les marchés de Lomé-commune et Agoè-Asiyeve, à compter du lundi 08 juin 2020 et ce, pour les 3 mois qui vont suivre. " Par cette mesure, il s'agit de soutenir les commerçants et commerçantes, qui subissent de plein fouet la forte chute de la demande, sur fond de grande incertitude causée par la Covid-19 ", soutient-on au gouvernement.

Novissi, le programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus, la gratuité pour trois mois, des tranches sociales sur la facture l'eau et l'électricité, les baisses substantielles de prix sur les produits pétroliers durant cette période d'état d'urgence sanitaire sont à inscrire aussi sur le volet social de ces mesures prises par le gouvernement.

FONCTION PUBLIQUE/ HORAIRES :

Retour à l'ordinaire

La levée du couvre-feu signifie tout simplement que nous allons retourner aux horaires ordinaires de travail ". C'est ce qu'a déclaré mardi le ministre en charge de la fonction publique, Gilbert Bawara, en annonçant la fin du réaménagement temporaire des horaires de travail introduit en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Début avril et l'entrée en vigueur du couvre-feu, le gouvernement avait en effet instauré au sein des administrations et services publics de l'Etat, la journée de travail continue de 9h à 16h afin de permettre à tout le monde de regagner son domicile à temps. " Ces mesures



Le ministre Gilbert Bawara

exceptionnelles qui avaient été prises entre temps ne sont plus d'application ", a indiqué l'officiel, précisant qu'elles ne concernent que l'administration publique.

Par contre concède-t-il, des " mesures de bon sens " doivent être

d'application " s'il faille envisager des aménagements en termes de temps de travail ou d'équipe de rotation pour éviter qu'il y ait un engorgement dans le même espace, tant au niveau des agents publics que des citoyens et usagers ".

Pour finir, Gilbert Bawara a fortement insisté sur " l'observation des mesures barrières et la nécessité de disposer de dispositifs de prévention sur les lieux de travail ".

Rappelons que depuis le mardi 09 juin, le couvre-feu a été totalement levé dans toutes les localités où il était d'actualité, ainsi que le bouclage des villes. Le port de masque a quant à lui été rendu obligatoire pour tout le monde.

CARTE LEADER VISA

Sécurité, fiabilité et rapidité,
utilisable partout dans le monde

- Retraits GAB
- Achats en ligne
- Paiements TPE



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19

